

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 23 juillet 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **23 juillet 2020 à 20h00**, à La **salle des fêtes de Faulx**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **17 juillet 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulle).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LEPIANKO – M. MACHADO – M. VOINSON – MME SCHMITT
<i>Champigneulle</i>	M. DETHOU – MME GAMEL – M. MULLET – MME PELLENZ – MME PHILIPPOT – M. POTDEVIN – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN – MME PANO – M. SOLDNER
<i>Faulx</i>	M. GRANDIEU – MME LEPRUN
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRAFF – M. LEICKNER
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. JACQUES – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BECK – M. DOSE – M. WAGNER
<i>Malleloy</i>	M. GODEFROY
<i>Marbache</i>	MME LESAINE – M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BLASIU
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME BOCHNAK – MME GEOFFROY – M. KUHN – M. MAUGRAS – M. TROGRIC
<i>Saizerais</i>	MME ASCHBACHER – M. LEGGERI
Absents représentés	
<i>Liverdun</i>	MME CLEMENT-DILLMANN à M. DOSE MME GUENSER à M. DOSE
<i>Malleloy</i>	MME SALEUR à M. GODEFROY
Excusés	
<i>Frouard</i>	MME GERARDIN – M. LEBOEUF – MME MACAIGNE
<i>Liverdun</i>	M. ROUGIEUX

N°11 – DA du 23/07/2020

Rapporteur : Monsieur le Président

**Réponse à l'appel à projets de la Région Grand Est et de l'ADEME –
Emergence de nouvelles démarches d'écologie industrielle et
territoriale en Grand Est**

Le Bassin de Pompey a été accompagné par l'ADEME et la région Grand Est, dans le cadre de l'appel à projet économie circulaire qui avait pour objectif de permettre l'émergence de démarche écologie industrielle et territoriale en cofinancent l'animation de la démarche et le développement des premières synergies, notamment par le recrutement d'un animateur dédié à la démarche.

La Bassin de Pompey a été lauréat en 2017. La démarche d'écologie industrielle et territoriale a été lancée opérationnellement en septembre 2018 avec le premier programme d'action (édition 2018) intégrant une planification des actions sur 2 ans.

Ce programme de 27 actions basé sur le premier atelier de détection des synergies a été développé en partenariat avec l'association d'entreprises Val de Lorraine Entreprendre, 26 entreprises impliquées dans la démarche avec un noyau dur de 12 entreprises (soit 10% des entreprises du parc d'activités, mais représentant 80% de la masse salariale).

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20200723-11-DE
Date de réception préfecture :
30/07/2020

Afin de promouvoir et faire connaître la démarche un premier catalogue de synergies inter-entreprises, présentant le programme d'actions et les actions ciblées comme prioritaires par les entreprises a été diffusé à l'ensemble des entreprises du parc d'activité en 2018.

10 synergies ont été mises en œuvre ou sont en cours de développement et 3 ont dû être abandonnées après analyse de leur faisabilité.

Synergies en cours :

- PDIE et plateforme de covoiturage
- Étude de faisabilité méthanisation
- Station GNV poids lourds
- Étude d'opportunités chaleur fatale
- Optimisation des consommations d'énergies

Synergies mises en œuvre :

- Mutualisation d'équipements
- Collecte mutualisée de DEEE
- Rondes de sécurités mutualisées
- Offre de sport en entreprise

Le 7 novembre 2019, un deuxième atelier de détections des synergies a été organisé avec les entreprises. L'objectif était d'effectuer un point étape de la démarche 2 ans après l'organisation du premier atelier, mais aussi de faire émerger de nouvelles synergies tout en évaluant la pertinence des synergies du premier programme d'action qui n'ont pas pu être approfondies.

20 entreprises ont participé à cette réunion de travail (environ 30% de nouvelles entreprises par rapport à celle de 2017). 263 synergies potentielles ont pu être identifiées pour 94 ressources au total. Une réunion complémentaire à l'atelier « les rendez-vous d'affaires » a été organisée le 2 décembre 2019, pour permettre aux entreprises d'approfondir en « B to B » les pistes de synergies identifiées lors de l'atelier mais non retenues comme prioritaires (80 pistes de synergies ont pu être traitées).

Suite à ces deux réunions de travail, l'ensemble des synergies ont été analysées puis synthétisées en 21 pistes d'action. Par la suite, les entreprises ont été invitées à se positionner sur la priorisation de ces différentes pistes de synergies inter-entreprises.

Cette réflexion collective a permis la production d'un deuxième programme d'action « Ecologie Industrielle et Territoriale » (joint en annexes de la délibération) constitué de 13 synergies, réparties en 4 axes principaux :

- Équipements
- Déchets
- Transversale
- Compétences

La sollicitation d'un appui financier pour une année supplémentaire, nous permettrait de mettre en œuvre le deuxième programme d'action et renforcer la dynamique initiée depuis 2017. Cette troisième année sera aussi l'occasion d'élargir la démarche à de nouvelles entreprises du territoire, ainsi que d'approfondir la réflexion sur la pérennisation et l'autofinancement de la démarche.

Le Bassin de Pompey souhaite, à travers cette demande de subvention, poursuivre et développer la démarche lancée opérationnellement depuis 2 ans sur son Parc d'activités et faire émerger des actions ciblées sur de nouveaux besoins des entreprises.

Le premier programme d'action développé depuis septembre 2018 ayant permis de démontrer la pertinence de cette démarche et l'intérêt des entreprises.

Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20200723-11-DE Date de réception préfecture : 30/07/2020

Le dossier de sollicitation d'une aide financière dans le cadre du programme Climaxion auprès de la Région Grand Est et de l'ADEME, vous est présenté en annexe de cette délibération.

Au-delà des actions menées par le Bassin de Pompey, il s'agit également de poursuivre la réflexion évolutive avec les entreprises : co-construire des actions concrètes de développement économique porteuses de retombées économiques, environnementales et sociales en ancrant solidement cette démarche d'économie circulaire sur notre territoire.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

PREND ACTE de la candidature du Bassin de Pompey à l'appel à projets émergence de nouvelles démarches d'écologie industrielle et territoriale en Grand Est de la Région Grand Est et de l'ADEME relatif à la mise en œuvre de cette démarche d'écologie industrielle et territoriale ci-joint.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif la mise en œuvre de cet appel à projets.

DECIDE d'inscrire les dépenses liées à la mise en œuvre de cet appel à projet sur la ligne ECO 011 90 617.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20200723-11-DE
Date de réception préfecture :
30/07/2020